



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA DU 27 FÉVRIER 2025

EFFECTIF, MANAGEMENT, TROUBLES PSYCHOSOCIAUX

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les membres du CSA

Le bureau Local **Force Ouvrière justice**, à travers cette déclaration liminaire, a souhaité vous faire part à nouveau de ses inquiétudes sur l'état physique et moral du personnel de la Maison d'Arrêt de BREST.

Lors de notre entretien avec Madame la Directrice Adjointe du 20 Février 2025, nous avons déjà échangé sur plusieurs situations qui nous semblaient indispensable de mentionner ici plus solennellement.

En effet, l'année 2025 devra marquer un tournant dans l'organisation et le management des différents services de notre établissement.

La première catégorie de personnel pour laquelle nous vous formulons nos inquiétudes concernent les personnels techniques.

La surpopulation carcérale entraine une usure prématurée de notre outil de travail mettant constamment le service technique sur la brèche.

Les compétences de ce service ne sont plus à démontrer nous permettant de voir l'ouverture de nouveaux chantiers de manière plus sereine.

Cependant l'absence d'un Directeur Technique à l'organigramme de référence de l'établissement nous inquiète tant son rôle nous apparait indispensable.

La situation de notre contractuel pouvant être remise en cause chaque année nous inquiète fortement car son apport est également primordial.

La seconde catégorie de personnel pour laquelle nous formulons des inquiétudes est le corps de commandement.

La surpopulation carcérale implique une surcharge de travail conséquente notamment des officiers de bâtiment à la tête chacun de véritable petite maison d'arrêt.

L'arrivée prochaine d'une nouvelle chef de détention au 1er Avril 2025 permettra la mise à niveau des effectifs du corps de commandement, nécessitant une nouvelle organisation des services non plus en fonction des personnalités de chacun mais bien en fonction des besoins du service.

Dorénavant nous n'aurons plus la nécessité de faisant fonction pour pallier le manque d'effectifs.

Le bureau **Force Ouvrière Justice** souhaiterait qu'un binôme Officier/ Brigadier-Chef encadrement soit mis en place par bâtiment dès l'arrivée de ce dernier sur l'établissement.



Les brigadiers chefs encadrement sont également mis à rude épreuve face à une population carcérale toujours aussi dense et de plus en plus perturbée.

Le bureau **Force Ouvrière Justice** souhaite rappeler que la situation des Brigadiers chefs encadrement a longtemps été tendue à cause d'un manque d'effectifs pour laquelle notre organisation a dû intervenir au niveau régional obtenant l'ouverture de 2 postes.

L'équipe ELSP a ainsi pu obtenir un gradé dédié.

Pour mémoire, un détaché permanent n'avait jamais pris ses fonctions sur notre établissement ni fait ouvrir un poste pour couvrir son absence. Nos collègues s'en rappellent encore.

Pour rappel le poste de gradé enquêteur est une création ayant permis à des brigadier-chef souffrant de problèmes de santé de bénéficier d'aménagement de service.

Concernant le personnel de surveillance, l'année 2025 marque le début de 3 années où les départs en retraite vont se multiplier les mettant encore en tension.

En effet en l'absence d'un apport conséquent en personnel, la situation pourrait devenir critique et les marges de manœuvre se font de plus en plus minces.

A ce titre, **Force Ouvrière Justice** souhaite une rationalisation des postes avec la suppression du faisant fonction et la mise en sommeil du poste QF formation cuisine.

Si nous sommes bien conscients que ces 2 postes ne résoudront pas tous les maux cela donnera une marge d'action au service des agents.

Notre organisation syndicale interroge également notre administration sur ses "absents" de longue date pour lesquelles notre administration ne s'est jamais prononcée ?

Ces décisions mettent à mal le fonctionnement de la Maison d'Arrêt de BREST.

Quid de la présence à l'effectif d'un agent au casier judiciaire chargé pour laquelle la commission de discipline aurait dû statuer ?

Quid de notre collègue en détachement à la Police Nationale pour lequel notre administration a accepté une prolongation de son détachement pour 3 ans ?

Quid du refus de prolongation d'activité de notre collègue ?

Quid des absences de plus d'un an pour lesquels l'administration aurait pu ouvrir déjà les postes ?

Alors à défaut de mettre l'effectif au complet, le bureau **Force Ouvrière justice** réclame le remplacement de ces postes.

Le bureau **Force Ouvrière Justice** souhaite vous rappeler que nous nous étions abstenus lors de la mise en place du nouveau service, là où d'autres s'étaient précipités à voter pour.

En effet nous avons déjà alerté que ce service mis en place était mort-né déjà à l'époque au regard de l'effectif disponible.

Avec l'effectif actuel, les rappels, les nuits à 8, les étages découverts ne sont pas prêts de s'arrêter. Pourtant **Force Ouvrière Justice** avait été attaqué lorsque nous avons alerté sur les risques de pérennisation du mode dégradé.

Nous rappelons une nouvelle fois l'illégalité de ce procédé.



Dernière catégorie de personnels pour laquelle nous souhaitons vous alerter, une fois n'est pas coutume : ceux sont les personnels administratifs.

Personnels de l'ombre mais personnels sans qui notre établissement ne pourrait fonctionner.

En effet, pour notre organisation syndicale il est impensable de trouver là où la bonne humeur savait s'allier au sérieux, la tristesse et la désolation.

Il est courant de trouver des personnels au bord des larmes dans un état d'épuisement physique et moral.

Nous attendions tellement de l'arrivée d'une AAI sur notre établissement (poste indispensable) que la déception est à la hauteur de l'espoir.

Si certes le manque chronique d'effectif est un des éléments de cette fatigue.

Pour notre organisation les méthodes de management et le comportement de cette AAI nous interroge.

Son rôle n'est-il pas de porter une oreille attentive aux doléances de ses subalternes afin de tirer ses services vers le haut ?

Au contraire nos personnels se heurtent à une personne autocentrée ramenant tous les problèmes à sa petite personne, rejetant sans cesse la faute sur les autres (même vous Mme la présidente n'y échappez pas).

Cette attitude dissuade nos collègues administratifs à se rendre dans son bureau pour évoquer leurs difficultés.

Madame la Présidente, l'état physique et mental tout comme les méthodes de management de notre AAI nous inquiète localement mais également régionalement.

Pour conclure, Madame la Présidente, nous avons fondé de grands espoirs dans votre propension au bien-être au travail.

Force est de constater que les mots n'ont pas été suivis d'actes !

Les prochaines années vont être décisives si nous voulons inverser cette tendance.

Le bureau Local **Force Ouvrière Justice** se tient donc à votre disposition, dans la bienveillance afin de travailler à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des personnels.

Le bureau Local **FO**
Le 27 février 2025

